

FOAD
2 Jours – 14 heures

3 et 4 Février 2022
790€ net

Formation à Distance
animée par Marie Tamaillon

Définir une stratégie réussie > pour développer les publics scolaires



Revisiter toute sa stratégie d'offres et de relations avec les enseignants est un enjeu essentiel pour les lieux d'accueils aujourd'hui.

Vous souhaitez **créer un lien durable** avec l'Education Nationale et les enseignants et rendre votre site ou **otre territoire attractif pour les écoles** ?

Durant ces 2 journées vous **apprendrez à communiquer** vers les enseignants et vous définirez une **stratégie d'actions** sur 3 ans.

Les pédagogies utilisées sont bien sur actives et deux grands témoins, un directeur d'école et un spécialiste de la communication vers les enseignants seront vos invités en visio.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES *

1 - Identifier les contacts utiles et comprendre la démarche pour créer un lien solide avec l'Éducation Nationale, les enseignants.

2 - Comprendre et utiliser les programmes scolaires pour créer une offre de visites, d'ateliers pédagogiques ajustée.

3 - Repérer les "bonnes pratiques" à mettre en œuvre en termes de services, d'outils, de médiation, de modalités de communication pour attirer les enseignants.

4 - Comprendre l'ensemble des actions de communication à destination des enseignants, de l'Éducation Nationale

5 - Élaborer sa stratégie d'actions à mettre en œuvre pour développer la cible des publics scolaires

*les objectifs pédagogiques sont les aptitudes et les compétences visées lors de cette formation.

PUBLIC : Acteurs et territoires du tourisme et du patrimoine, hébergeurs développant l'accueil des publics scolaires (Musées, Châteaux, sites, Office de Tourisme, centres d'hébergements)

Prérequis : aucun

Programme complet et modalités, en page suivante.

Votre formatrice, Marie TAMAILLON en charge du pôle pédagogies actives de Tams a enseigné 18 ans

et accompagne des acteurs "culture et tourisme" depuis 2010.

Marie est votre référente pour cette formation au 06 08 98 41 41 - marietamaillon@tams.fr



METHODES ET MOYENS MOBILISES

- Positionnement du stagiaire en entrée de formation.
- Exercices pratiques sur brochures online sur internet, recherche individuelle ou en atelier sur zoom. Pédagogies créatives : photos-langage en ligne, analyse vidéos.
- Apports théoriques sur la base de données études, en images et vidéos
- Visio-conférence incluses avec 2 grands témoins
- Dialogues, débats et partages lors de mises en situation.
- Structuration de fiches actions en individuel.
- Espace numérique de ressources suite à la formation, ouvert jusqu'à l'évaluation de suivi à J+6 mois.
- Groupe d'échanges en ligne entre stagiaires suite à la formation.

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis individuels à travers l'analyse des productions réalisées pendant les exercices pratiques.
- Evaluation orale – consolidation des acquis en début de Jour2 – Evaluation finale.
- Evaluation au regard des objectifs de la formation pour chacun des stagiaires avec la fiche de suivi du stagiaire.
- Formation sanctionnée par une attestation de formation.
- Enquête satisfaction à froid et en ligne à J+1
- Evaluation de suivi à 6 mois

Matériel utile

- Un PC par stagiaire connecté à internet, les supports de cours sont envoyés aux stagiaires en amont de la formation.

DUREE : 14 heures - 2 jours

TARIF : 790€/participant pour les 2 journées (tarif net de taxes)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 6 à 12 participants

Le délai d'accès à la formation est de 21 jours calendaire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1

Module A - Identifier les contacts utiles et comprendre la démarche pour créer un lien solide avec l'Éducation Nationale, les enseignants.

- L'Education Nationale : son organisation à l'échelle Nationale et Départementale avec repérage des contacts utiles pour chacun des stagiaires présents.

Module B - Comprendre et utiliser les programmes scolaires pour créer une offre de visites, d'ateliers pédagogiques ajustée.

A partir du BO/Bulletin Officiel, **atelier de liens aux programmes** entre une thématique définie en fonction des problématiques des sites présents, et les compétences à acquérir selon les cycles ou niveaux.

Échanges en visio avec un enseignant pour découvrir le contexte dans lequel il monte un projet hors de l'école.

Module C - Repérer les "bonnes pratiques" à mettre en œuvre en termes de services, d'outils, de médiation, de modalités de communication pour accueillir les scolaires

Atelier de recherches des services adaptés aux scolaires : accueil, prestations, outils, espaces nécessaires, modalités de relations au téléphone, courriel, rendez-vous, à mettre en œuvre avec les enseignants. (Travail à partir de brochures scolaires, de sites internet de sites culturels ou touristiques)

Remise d'un **référentiel de "Bonnes pratiques"** : outil d'auto-évaluation pour son site

Jour 2

Module D - Comprendre l'ensemble des actions de communication à destination des enseignants, et de l'Éducation Nationale

Promotion/Communication : Comment attirer des enseignants : apports sur les outils de communication, de promotion, le calendrier, les acteurs à contacter...

Dialogue en visioconférence avec le responsable pédagogique d'un site expérimenté dans l'accueil des scolaires.

Atelier d'élaboration des actions de communication utile pour le projet du stagiaire

Suite jour 2...

Module E - Élaborer sa stratégie d'actions à mettre en œuvre pour développer la cible des publics scolaires

Travail personnalisé sur son site, son territoire : Atelier personnel où chacun fixe précisément ses objectifs d'actions à travailler, ses objectifs de progrès.

Définition du plan d'actions de sa stratégie d'offres scolaires par chaque stagiaire.

*Evaluation à chaud puis à froid en ligne à J+1
Présentation de la plateforme de ressources
pour continuer le travail
Rappel des échéances qualité et suivi à 6 mois*

Horaires :

Jour 1 : 9h30-17h30
Jour 2 : 9h-17h
Pause repas : 1h.

Vous êtes en situation de handicap ?

Nous vous invitons à nous faire part de vos besoins spécifiques lors de votre inscription.

Dossier d'inscription disponible
sur tams.fr - rubrique formations,
ou sur demande à l'adresse suivante :
marietamaillon@tams.fr



TAMS Consultants www.tams.fr

Organisme Formation
déclaré 82.380269938
SIRET: 40870802200046
Les Michauds
73360 SAINT FRANC



Formatrice :
Marie Tamaillon

Infos/inscriptions :
marietamaillon@tams.fr
tél : 06 08 98 41 41

DEVIS - FORMATION A DISTANCE – 14h

FOAD - SCO 1 – DEFINIR UNE STRATEGIE REUSSIE POUR DEVELOPPER LES PUBLICS SCOLAIRES

Objectif : Revisiter toute sa stratégie d'offres et de relations avec les publics scolaires.

Durée : 14 heures à distance

Formatrice : Marie TAMAILLON – *Expert en médiation scolaire et relation avec les enseignants auprès de sites culturels et touristiques – A enseigner et exercer des responsabilités de chef d'établissement durant 17 ans – Maman de 4 enfants.*

Méthodes et moyens pédagogiques :

Ateliers en mini groupes - Apports théoriques et vidéos
Conférence en visio avec experts – Espace numérique dédié à la formation avec supports de cours, liens vers des sites utiles.

Procédures de validation des acquis de la formation :

Evaluation et fiche suivi procédure Qualiopi -
Organisation/calendrier d'un plan d'actions, personnalisé.
Remise d'une attestation de Formation

3 et 4 février 2022

790€ net de taxe dans le cadre de notre activité d'organisme de formation déclarée –
82 380269938 –

Nombre de participants : 12 stagiaires maximum pour assurer une qualité optimale à la formation.

Comment s'inscrire ?

1^{er} cas : Votre entreprise finance elle-même la participation à la formation :

- Remplir le bulletin de pré-inscription ci dessous et le faire parvenir au plus vite à marie Tamaillon – marietamaillon@tams.fr afin de réserver votre place pour cette formation
- Compléter la Convention Formation ci-jointe et la renvoyer à Tams Consultants Les Michauds 73360 St Franc
- Une confirmation par mail vous sera envoyée à réception.

2^{eme}cas : Votre entreprise souhaite bénéficier du financement de son OPCO :

- Remplir le bulletin de pré-inscription ci-dessous et le faire parvenir au plus vite à Tams Consultants – tamaillon@tams.fr afin de réserver votre place pour cette formation.
- Compléter la Convention Formation ci-jointe et la renvoyer à Tams Consultants Les Michauds 73360 St Franc ou par mel à marietamaillon@tams.fr
- Envoyer dès que possible à votre organisme OPCO cette fiche Devis, accompagné du programme de la formation,
- Attendre la réponse écrite de votre OPCO (courrier spécifiant la prise en charge du cout total ou partiel de la formation) et l'envoyer à Tams Consultants Tams Consultants Les Michauds 73360 St Franc

Bulletin d'inscription

Nom-prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Portable :

Mél :

Responsable administratif de l'inscription (si besoin) :

Nom - prénom :

Tél :

mel :

Je souhaite m'inscrire à la formation à distance :

“Définir une stratégie réussie pour les publics scolaires”, à la session des **3 et 4 février 2022**.

Mon organisme finance lui même la formation et Je vous fais parvenir dès que possible la convention dans les jours qui viennent.

Mon organisme souhaite bénéficier du financement de mon OPCO et je vous ferai parvenir la convention et l'accord de prise en charge de mon OPCO dès que possible.

A..... le

Lu et approuvé

Signature et tampon

Banque Populaire des Alpes				RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE IBAN
Code Banque 16807	Code Guichet 00139	N° de Compte 03921006936	Cle RIB 87	Destinataire du relevé <i>Space intended for the recipient</i>
Domiciliation /Paying Bank BPA VOIRON				

IBAN : **FR76 1680 7001 3903 9210 0693 687**

International Bank Account Number

BIC / SWIFT : **CCBPFRPPGRE**

Bank Identification Code

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.)

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfer, invoice payments, etc.)

Titulaire du compte :

Account holder

SARL TAM S CONSULTANTS

LA ROSSETIERE

138 CHEMIN DU ROLAND

38960 ST AUPRE

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L. 6353-2 et R. 6353-1 du code du travail)

Entre

Nom et Adresse de l'entreprise (du salarié participant) :

(ci-après dénommé le bénéficiaire)

Représentée par

Fonction :

Et

l'organisme de formation :

TAMS CONSULTANTS – Les Michauds 73360 St Franc

Tél : 04 76 67 52 60 – tamaillon@tams.fr - www.tams.fr

Représenté par : Bruno Tamaillon Fonction : Gérant

Déclaration enregistrée sous le n° 82.380269938 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

Numéro SIRET de l'organisme de formation : 40870802200046 - APE 7320Z

I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par l'organisme de formation sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation :

FOAD - SCO 1 - Définir une stratégie réussie pour développer les publics scolaires.

Nature de l'action de formation conformément à l'article L.6313-1 CT : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe de la présente convention.

L'effectif de stagiaires est de 6 participants minimum à 12 participants maximum

Dates de la session : 3 et 4 février 2022

Nombre d'heures par stagiaire : 14H

Formateur : Marie Tamaillon – 06 08 98 41 41 – marietamaillon@tams.fr

II – ENGAGEMENT DE PARTICIPATION A L'ACTION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du ou des participants aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus.

Le ou les participants seront :

Nom Prénom	email	Etablissement – fonction
-		
-		
-		

III – PRIX DE LA FORMATION

Le coût de la formation, objet de la présente convention, s'élève à 790 € net de taxe - exonération de TVA – par participant.

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session.

Règlement à réception de facture. Si le bénéficiaire souhaite financer la formation dans le cadre du plan formation, il lui incombe de fournir obligatoirement à l'organisme de formation, le courrier de prise en charge de la formation décrite ci-dessus, 10 jours avant le début de la formation.

IV – MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE :

- Apports théoriques sur la base d'expériences modélisées
- Applications pratiques sur la base des données issues de l'organisme des stagiaires
- Les supports de cours

V – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION : Rédaction d'un plan d'action réalisé par le stagiaire : incluant calendrier, action, moyens et coûts – suivi à J+6 mois.

VI – SANCTION DE LA FORMATION : Suite à la vérification de la validité du plan d'action, remise d'une attestation de stage.

VII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION : Feuilles de présences en 3 exemplaires signées par les stagiaires et l'organisme de formation

VIII – NON-REALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit organiser dans les plus brefs délais une nouvelle formation et s'assurer de la présence possible des participants inscrits.

La Formation pourra être annulée par l'organisme de formation si le quota de 4 participants n'est pas atteint. Cette annulation devra intervenir 11 jours, avant la date de tenue de la formation.

IX – DEDOMMAGEMENT, REPARATION OU DEDIT :

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention dans un délai de 192 heures (8 jours) à 97 heures (4 jours) précédent la première heure de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de la somme de 400 Euros à titre de dedit.

Cette somme de 400 Euros n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention dans un délai de 96 heures précédant la première heure de formation, la totalité des frais pédagogiques seront dues par le bénéficiaire à l'organisme de formation.

En cas de non présence du participant à tout ou partie des heures de formation prévues, la totalité des frais pédagogiques seront dues par le bénéficiaire et versé à l'organisme de formation.

En cas de renoncement par l'organisme de formation à l'exécution de la présente convention dans un délai de 0 à 10 jours calendaires précédent la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à programmer dans les plus brefs délais une nouvelle formation et s'assurer de la présence possible des participants inscrits.

Dans tous les cas, la Formation ne peut être assurée qu'avec un minimum de 4 stagiaires inscrits.

X – LITIGES

En cas de litige concernant l'application de la présente convention, les deux parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents après épuisement des voies amiables.

Fait à

Le

Signature+tampon avec la mention "lu et approuvé"

Entreprise bénéficiaire

Responsable / Fonction

TAMS CONSULTANTS

Bruno TAMAILLON, le gérant

122 Chemin du Roland
38960 SAINT AUPRE
Tél : 04 76 67 51 69
www.tams.fr
TCS Grenoble 04 76 68 302